CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260126-2026_01_26_03-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 26 janvier 2026

N° 2026/01/26/03

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* **: 24** *Nombre de votants* : **32**	*Date de convocation :* *20 janvier 2026*

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :			
Yves RENAULT	Philippe LANGLOIS	Catherine TAUPIN (à partir du point 2)	
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Anne-Marie ECHELARD
Tiphany LANGOUMOIS	Pascal GUISSET	Chantal LOUIS	Marie AGEZ
Claudine DESMET	Christian NIEL	Bertrand TANGUILLE	Laurence SAVATTE
Hervé DIOT	Bruno VETTIER	Arnaud BOMPOIL	Ludovic LONCLE
Stéphanie DOUESSIN	Olivier BODIN	Schirel LEMONNE	Nadine CHALVET
Laurent CHAUSSERAY			

Absents :	
Vincent BOUTEMY	
Véronique BESNARD donne pouvoir à Laurence SAVATTE	Emeline HENON donne pouvoir à Laurent CHAUSSERAY
Françoise GATEL donne pouvoir à Yves RENAULT	Chrystelle HERNANDEZ donne pouvoir à Denis GATEL
Séverine MAYEUX donne pouvoir à Laëtitia MIRALLES	Jean-Pierre PETERMANN donne pouvoir à Philippe LANGLOIS
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Tiphany LANGOUMOIS	Arnaud RADDE donne pouvoir à Olivier BODIN

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Philippe LANGLOIS

Objet : Sollicitation DETR 2026 - Rénovation gîte de Veneffles

Rapporteur : Pascal GUISSET

Le village de Veneffles, situé au Sud de Châteaugiron, a fusionné avec la commune de Châteaugiron en 1971.

Le gîte d'étape est une ancienne étable et propose un confort rustique pour 14 personnes. Ce gîte est géré par la Commune de Châteaugiron et est implanté à l'angle de la rue Saint Médard et de la rue des Templiers. L'unité foncière du site (3 265m², parcelles AN n°21, AN n°22 et AN n°140) est un écrin de verdure au centre de Veneffles. Une vaste surface engazonnée encercle le bâtiment. A l'Ouest du gîte, un espace fortement boisé par de nombreux arbres de haute tige, s'étire du Nord au Sud de la parcelle. Une mare est également présente à l'Ouest de ce front boisé. Une aire de stationnement de 210m² environ dessert le gîte.

Les travaux consisteront en la réalisation d'une extension ainsi qu'en une rénovation du bâtiment existant avec mise en conformité de l'accessibilité PMR. Le dortoir, en étage, ainsi que la salle d'eau et les sanitaires au rez-de-chaussée du bâtiment, ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Une extension de 20m² environ, en simple rez-de-chaussée, sera réalisée en façade Est du bâtiment existant, pour permettre l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite. L'extension comprendra une chambre, un bloc sanitaire et douche PMR ainsi qu'une nouvelle séquence d'entrée pour le gîte. L'ensemble de ces espaces seront conformes à la réglementation PMR.
L'architecture de l'extension sera contemporaine, en contraste avec la construction existante, conformément aux prescriptions de l'OAP. L'extension sera composée d'un volume simple en ossature bois. Les acrotères et la façade Est seront habillés d'un bardage zinc et viendront abriter un volume en bardage bois vertical type douglas.

Au rez-de-chaussée du bâtiment existant, la salle d'eau et la cuisine seront entièrement refaits. La salle commune et le hall bénéficieront d'une réfection des enduits et des peintures. La cheminée existante sera conservée et modernisée avec l'ajout d'un insert et le tubage du conduit.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260126-2026_01_26_03-DE

A l'étage du bâtiment existant, le dortoir actuel bénéficiera d'une réfection des enduits et des peintures.

Les enduits des façades existantes seront refaits.

A l'extérieur, les cheminements et l'aire de stationnement seront requalifiés et un terrain de pétanque sera créé.

Planning :
- Démarrage des travaux : février 2026
- Durée des travaux 10 mois

Plan de financement prévisionnel de l'opération

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Travaux (estimation PRO)	130 000,00	DETR (25% sollicité)	32 500,00
		FONDS DE CONCOURS (20% sollicité)	26 000,00
		Autofinancement (55%)	71 500,00
TOTAL	**130 000,00**	**TOTAL**	**130 000,00**

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Travaux réunie le 05 janvier 2026 à la sollicitation de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 13 janvier 2026 à la sollicitation de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Adopte l'opération,**
- **Approuve le plan de financement proposé pour cette opération,**
- **Sollicite une subvention spécifique au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026, dans le cadre des projets d'ordre touristique,**
- **Sollicite toutes autres aides possibles auprès d'autres entités.**

Pour Copie Conforme,
Le Maire,

MAIRIE de CHATEAUGIRON (ILLE-et-VILAINE)

Yves RENAULT

Le secrétaire de séance,

L'Adjoint délégué aux Affaires scolaires

MAIRIE de CHATEAUGIRON (ILLE-et-VILAINE)

Philippe LANGLOIS

Philipe LANGLOIS